

MODALITE DE FINANCEMENT DE LA FORMATION

NOTRE SERVICE FORMATION EST CERTIFIÉ QUALIOPIC QUI REND NOS FORMATIONS ÉLIGIBLES AU FINANCEMENT PAR LES OPCO.
POUR MONTER VOTRE DOSSIER DE FINANCEMENT, CONTACTER VOTRE OPCO DONT VOUS DÉPENDEZ.
COMMENT FINANCER VOTRE FORMATION ?

FINANCER LA FORMATION PROFESSIONNELLE DE VOS SALARIÉS, Une obligation et un enjeu

La formation des salariés est un investissement et un enjeu stratégique important.
Elle permet d'améliorer leurs compétences et de développer la compétitivité et la croissance de l'entreprise.

LE RÔLE DES OPÉRATEURS DE COMPÉTENCES OPCO DANS LE SYSTÈME DE FORMATION PROFESSIONNELLE :

Au service des salariés et des entreprises, les OPCO, qui sont des opérateurs de compétences, ont remplacé depuis début 2019 les organismes paritaires collecteurs agréés que l'on appelait communément OPCA.

COMMENT CONNAÎTRE MON OPCO ?

Trouvez votre OPCO à partir de votre identifiant de convention collective. Entrez votre numéro ou l'intitulé de votre convention collective dans la barre de recherche ci-dessous pour trouver votre OPCO. Si vous n'avez pas ces informations, essayez d'entrer un mot clé en rapport avec votre domaine d'activité.
<https://www.trouver-mon-opco.fr/annuaire-opco/>

LES PRINCIPAUX DOCUMENTS A FOURNIR POUR UNE DEMANDE DE PRISE EN CHARGE SONT :

Une convention de formation conclue entre l'entreprise et l'organisme de formation et préciser :
L'intitulé, l'objectif et le contenu de l'action, les moyens prévus, la durée et la période de réalisation, ainsi que les modalités de déroulement,
Le prix de la formation et les modalités de règlement.
Les factures de l'organisme de formation
Les relevés de dépenses supportées par l'employeur (précisant les montants des frais pédagogiques, des rémunérations et des frais annexes dont la prise en charge, pour tout ou partie, a été demandée et accordée, accompagnés des pièces comptables permettant d'établir ces montants),
Un certificat de réalisation établi par le dispensateur de l'action.



N° 2021/95236.1

AFNOR Certification certifie que l'organisme :
AFNOR Certification certifies that the company:

SIKA FRANCE

N° de déclaration d'activité : 11750472675

pour les activités suivantes :
for the following activities:

REALISATION DE PRESTATIONS DE :
- ACTIONS DE FORMATION

sur le(s) site(s) suivant(s) :
on the following location(s):

84 RUE EDOUARD VAILLANT FR - 93350 LE BOURGET

a été évalué et jugé conforme aux exigences requises par :
has been assessed and found to meet the requirements of:

- Le décret n°2019-564 du 6 juin 2019 relatif à la qualité des actions de la formation professionnelle
- Le décret n° 2019-565 du 6 juin 2019 relatif au référentiel national sur la qualité des actions concourant au développement des compétences, mentionné à l'article L. 6316-3 du code du travail
- L'arrêté du 6 juin 2019 relatif aux modalités d'audit associées au référentiel national mentionné à l'article D. 6316-1-1 du code du travail
- L'arrêté du 24 juillet 2020 portant modification des arrêtés du 6 juin 2019 relatifs aux modalités d'audit associées au référentiel national qualité et aux exigences pour l'accréditation des organismes certificateurs
- le décret n°2020-854 du 22 juillet 2020 portant diverses mesures en matière de formation professionnelle
- le programme de certification AFNOR Certification - CERTI A 1814

Ce certificat est valable à compter du (année/mois/jour)
This certificate is valid from (year/month/day)

2021-10-11

Jusqu'au
Until

2024-10-10

Ce document est signé des deux parties à l'aide d'un outil électronique à usage certifié.
This document is electronically signed by both parties using a certified tool.

Julien NIZRI
Directeur Général d'AFNOR Certification
Managing Director of AFNOR Certification



Recherchez ce QR
Code pour vérifier la
validité du certificat

Seul le certificat électronique accessible sur www.afnor.org est le seul valide de la certification de l'organisme.
The electronic certificate only accessible on www.afnor.org is the only valid one for the company's certification.
Association COPAFIC et F-OPCO, Certification de la Qualité et Services, Pointe de la Chapelle, 93400 La Courneuve
CERTI A 1814 - Arrêté du 22 juillet 2020 portant diverses mesures en matière de formation professionnelle
AFNOR Certification est une marque déposée. AFNOR Certification is a registered trademark. CERTI 1814 210220

11 rue Francis de Pressensac - 93571 La Plaine Saint-Denis Cedex - France - T. +33 (0) 41 82 90 00 - F. +33 (0) 49 17 90 00
545 av. de la République - 93100 St-Denis - T. +33 (0) 41 82 90 00 - F. +33 (0) 49 17 90 00

afnor
CERTIFICATION

